

gissement de tabac, lorsqu'il lisait surtout; il avait à côté de lui son mouchoir et sa tabatière ouverte, dans laquelle il puisait à chaque seconde. Il prend donc le *Journal de l'Empire*, et continue sa lecture après avoir aspiré deux ou trois prises. Un des pages prend une goutte de café dans sa cuillère, et la passant par dessus la tête de l'aumônier, il la laisse tomber sur le journal cette goutte de liqueur noire. L'abbé Gandon croit que cela provient du tabac qui par son action sur les fosses nasales, a amené un écoulement; il se mouche et continue sa lecture. Bientôt une seconde goutte de café vient encore salir son journal; il se mouche de nouveau, plus fort et plus long-temps que la première fois, il se remet à lire. Troisième goutte de café qui tombe beaucoup le pauvre abbé. Il se frotte le nez, se mouche d'une force à se faire sauter la cervelle, et se dispose à reprendre son journal, quand un grand éclat de rire, poussé derrière son fauteuil, lui fait tourner la tête au moment où le page allait recommencer sa plaisanterie pour la quatrième fois. Les deux petits diables en furent quittes pour un sermon: ils méritaient mieux que cela.

L'excellent aumônier ne parlait à personne de tous les petits griefs qu'il pouvait avoir contre ses enfans: il savait que le gouverneur entendait fort peu la plaisanterie, et il aurait été désolé de leur attirer quelque punition. Mais les pages étaient moins discrets que l'abbé Gandon et ils se racontaient tous les jours qu'ils jouaient à ce brave homme, mettant même une certaine gloriole à les exagérer. Quelques-unes des espiègleries de ces messieurs étant venues aux oreilles de l'empereur, il en témoigna tout son mécontentement dans une visite qu'il fit à l'hôtel des pages. Mais cela n'alla pas plus loin.

Napoléon ne crut pas pour quelques plaisanteries sans conséquence, devoir se montrer plus sévère que celui contre qui elles avaient été dirigées, et qui avait bien voulu les oublier: car les pages, que l'abbé appelait ses enfans, l'aimaient et le respectaient en effet comme un tendre père: toujours prêt à excuser leurs espiègleries, il était encore le premier à demander grâce pour eux lorsqu'ils se permettaient quelque incartade un peu trop forte.

JAMES ROUSSEAU.

LE SUPPLICE DE RAVAILLAC.*

Il est impossible de peindre Pétonnement, l'effroi, la consternation dans laquelle fut plongée toute la ville de Paris à la nouvelle de la mort du roi Henri IV; à l'exception de quelques ambitieux qui voyaient dans cette sanglante catastrophe disparaître les obstacles qui s'opposaient à leur élévation, tous les bons et honnêtes Français, le peuple des villes et des campagnes, exprimaient hautement une grande et sincère douleur. Henri avait terminé la guerre civile et fermé les plaies de la France. La paix, le commerce, l'agriculture, commençaient à fleurir, et ses sujets savaient que tous les efforts de cet habile prince tendaient à ce qu'ils pussent un jour mettre la poule au pot, tous les dimanches.

Ravaillac subit divers interrogatoires par lesquels on ap-

prit qui il était, d'où il venait; mais on ne put jamais savoir de lui s'il avait des complices, et les noms de ceux qui l'avaient poussé à commettre cette abominable action. Ses juges ne virent dans la procédure de cette affaire que le crime isolé d'un fanatique exalté.

Neuf jours (17 au 26 mai) avaient été employés aux interrogatoires, et Ravaillac, résigné au sort qui l'attendait, passait ses nuits et ses journées en pieuses dévotions. Un matin (le 27 mai,) le geôlier entre brusquement dans son cachot.

—Iève-toi, misérable, messieurs du parlement veulent causer une dernière fois avec toi.

—Ravaillac se lève, il était pâle et tremblant; la veille, les prisonniers détenus avec lui l'avaient accablé d'injures et de coups, et soutenu par la geôlier, il est conduit à la chambre de la question. Un silence profond régnait dans cette salle, des chevaliers, des chaudères, des marteaux; des scies, des sièges garnis de pointes de fer, des grilles, des pinces, des croix et mille autres instrumens de supplice, tapissaient la muraille. Au milieu était un grand Christ sur un fond de stize noire; MM. les présidens et plusieurs conseillers étaient assis sur des sièges peints en noir. Les horreaux étaient au milieu de la salle. Ravaillac est remis entre leurs mains; ils le font mettre à genoux, et le geôlier lit la sentence de mort. Cette lecture terminée, il ajoute d'une voix lugubre:—Le dit François Ravaillac, pour la révélation de ses complices, va être appliqué à la question.

A ces mots, Ravaillac pâlit:—Messeigneurs, épargnez-moi cette horrible souffrance; sur la damnation de mon ame, homme ni femme ne m'ont assisté.

Les exécuteurs le déchaussent et introduisent ses pieds nus dans des brodequins de fer.—Pitié! pitié! Car les brodequins étaient trop étroits et seraient fortement ses pieds.—Non, non. Et entre les brodequins de fer et ses pieds, au-dessus de la cheville, on place un coin de fer, et à coups de marteau on l'enfoncé jusqu'à la semelle du brodequin. Et le patient criait en sanglotant: Mon Dieu, prenez pitié de mon ame, pardonnez-moi mes fautes; messeigneurs, assez, assez, assez, je n'ai pas de complices! Il pleurait: ses dents claquaient; il faisait d'horribles et d'affreuses contorsions; les spectateurs étaient insensibles à ses gémissemens. Les exécuteurs, voyant qu'il ne nomrait personne, mettent un second coin en fer entre le premier et son pied ensanglanté, et frappent dessus avec leurs marteaux.

Alors avec de grands cris et des clameurs déchirantes, le pauvre supplicie s'écrie:—Je suis pecheur, je ne sais aucune chose par le serment que j'ai fait et que je dois à Dieu et à la cour. Misericorde, ne frappez plus; oh! messeigneurs, vous me faites mal... Oh! assez, épargnez-moi, puisque je dois mourir; assez....

Et les bourreaux continuaient de frapper le deuxième coin.

—Mon Dieu, reprit-il, horriblement défiguré et presque défaillant, prenez cette pénitence pour les grandes fautes que j'ai commises en ce monde. O Dieu! reçois cette peine pour la satisfaction de mes péchés. Par la foi que je dois à Dieu, je ne sais aucune autre chose, ne me faites pas désespérer, mes amis.

Et il jetait sur ses bourreaux un regard suppliant où se peignaient une souffrance et un désespoir impossible à décrire: et les bourreaux, impassibles, entre le premier et le second coin, introduisirent un troisième coin et se mirent

* Le récit des circonstances de ce supplice, dont la rigueur atroce se renouvelait si souvent autrefois dans les états les plus civilisés de l'Europe, est bien propre à nous faire apprécier la douceur comparative de notre code pénal.